

# **8 sites en Seine-Saint-Denis Label « Cités éducatives »**

RÉVISITE ÉDUCATIVE

## 80 Cités éducatives labellisées



Publié le 05/09/2019

### Objectifs du dispositif

- Lutter contre les inégalités socio-économiques qui touchent les citoyens les plus modestes dès l'enfance, en assurant la **prise en charge des enfants avant, pendant et après le temps scolaire**
- Les accompagner depuis leur plus jeune âge **jusqu'à l'insertion professionnelle**.

### Qui sont les acteurs ?

- Chaque Cité éducative rassemble les **différents acteurs de l'éducation et de la prévention** – enseignants, parents, éducateurs sportifs, puéricultrices, travailleurs sociaux, médecins... – qui interviennent **dans le quotidien des enfants et des jeunes**.
- Tous ces intervenants se mobilisent pour former une « grande alliance éducative » qui accompagne le jeune public de son territoire, **dès le plus jeune âge et jusqu'à 25 ans**.
- Le **pilote** de la Cité éducative, resserré et opérationnel, est assuré par le principal de collège, un directeur général adjoint de la commune et un représentant du préfet.

### Quels sont les moyens ?

- Labellisées pour trois ans, les 80 Cités éducatives vont se voir attribuer **100 millions d'euros de crédits** par le ministre chargé de la Ville, pour la période 2020 à 2022 (sous réserve de l'ouverture des crédits en loi de finances).
- Elles vont bénéficier d'un « **fonds de la Cité éducative** » de **30 000 euros** par collège dans chaque territoire (alimenté à parts égales par les ministères chargés de l'Éducation nationale et de la Ville).
- Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à disposition des acteurs locaux une **ingénierie renforcée** (appui dédié aux nouvelles missions du principal de collège, un chef de projet opérationnel à la disposition des acteurs).

### La démarche

Les 80 territoires labellisés ont été, au préalable, identifiés en étroite collaboration avec les préfets et les recteurs. Il s'agit de **grands ensembles d'habitat social de plus de 5 000 habitants**, qui **présentent des dysfonctionnements urbains** et un manque de mixité scolaire. Pour obtenir ce label, les communes concernées ont présenté leur projet avant l'été.

[Consulter la liste des 80 Cités éducatives labellisées](#)

## 80 Cités éducatives labellisées



#### Pour comprendre les Cités éducatives, lire les 4 articles du CGET :

- > [Éclairage de François-Antoine Mariani, commissaire général délégué à l'égalité des territoires et directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine au CGET](#)
- > [Un projet global et ambitieux autour de l'école, présenté par l'expert du CGET](#)
- > [Dossier de presse](#)
- > [80 Cités éducatives éligibles dans les quartiers prioritaires](#)

Pour accéder à la source de l'information, cliquez sur l'image ci-dessus